



Club des Aînés Paul Bernard inc.
St-Maurice de l'Échouerie

34, DE L'ÉGLISE
ST-MAURICE (QC)
G4X 4B4
(418) 261-3515

217 P NP DM22

Projets de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau
et à Baie-des-Sables

Côte-de-Gaspé

6211-09-200

Gaspé, le 9 juin 2005

Projet de Parc éolien de l'Anse-à-Valleau

Par : Club des Aînés Paul Bernard inc.
St-Maurice de l'Échouerie

Le Club des Aînés Paul Bernard inc. St-Maurice de l'Échouerie regroupe 175 membres.

Madame la Présidente
Madame et monsieur les commissaires,

Depuis trois ans et surtout suite aux séances d'information et aux audiences publiques tenues chez-nous, le Club des Aînés, par son président et plusieurs membres est intéressé à l'implantation de ce parc d'éoliennes à l'Anse-à-Valleau.

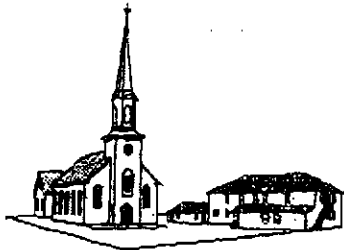
Nous aimerions traiter de ce projet sur trois plans principaux :

- * Environnemental
- * Social
- * Économique

En analysant sommairement les études d'impact environnemental déposées et ayant entendu les informations données lors des audiences publiques et ayant examiné les cartes et les photos exhibées à ces audiences, nous avons tenté de nous faire une idée la plus objective possible face au développement de cette nouvelle énergie dans notre région.

AFFILIÉ À LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS DU QUÉBEC


FADOQ
-Mouvement
des Aînés du Québec
Région Gaspésie
Îles-de-la-Madeleine



Club des Aînés Paul Bernard inc.
St-Maurice de l'Échouerie

34, DE L'ÉGLISE
ST-MAURICE (QC)
G4X 4B4
(418) 267-3515

D'abord, nous croyons fermement que celle-ci est propre, renouvelable et comporte des risques environnementaux très minimes. Le parc d'éoliennes est situé en grande majorité dans un territoire peu fréquenté, les éoliennes seront très peu visibles à partir du corridor de la route 132 à cause de l'escarpement du terrain et de la végétation existante. Bien sur, nous sommes conscients que certains désagréments seront causés à quelques-uns de nos concitoyens. Cependant, est-ce qu'il y a un projet de quelque nature que ce soit qui ne cause aucun préjudice si minime soit-il?

Du point de vue social, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'élaborer longuement. Seulement le fait que beaucoup de nos jeunes parmi les plus instruits veulent revenir chez nous est déjà tellement positif pour la communauté.

Nous savons tous que lorsque la population augmente, il se développe une vie sociale dynamique. Il s'agit de penser au développement de notre Cégep et surtout au maintien de nos écoles de quartier. Une population qui ne se renouvelle pas devient vite vieillissante et a plus tendance à la morosité.

Enfin, pour le développement économique, nous sommes assurés que les retombées économiques ne seront pas seulement ponctuelles. En effet l'implantation d'une usine de pales en région est sûrement le prélude à d'autres sortes de développement. Comme nous avons souffert du moratoire sur le poisson de fond et que nous sommes très affectés par les coupures sur les récoltes du bois de nos forêts, nous croyons que le développement de l'énergie éolienne est une grande source d'espoir pour notre population.

En conclusion, mesdames, monsieur les commissaires, en dépit de quelques inconvénients que nous qualifions de mineurs, ce projet est pour nous une source d'espoir et de sérénité.

Nous vous remercions de nous avoir permis d'émettre notre opinion bien humblement.

Jean-Paul Dupuis, Président

AFFILIÉ À LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS DU QUÉBEC



Région Gaspésie
Îles-de-la-Madeleine